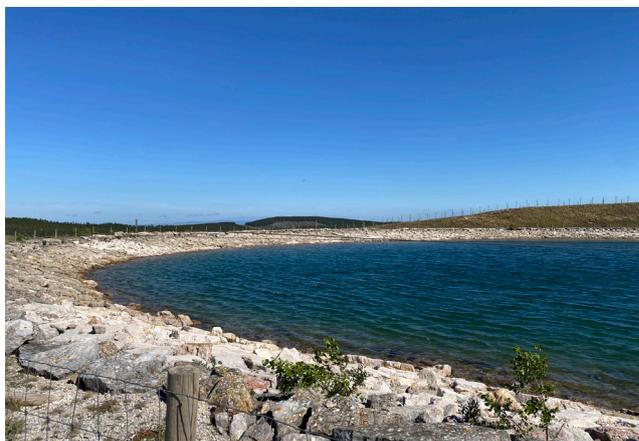


Gorges
Causses Cévennes
Communauté de Communes



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Sommaire

La Communauté de communes

Le territoire.....	4
Les compétences communautaires	5
La gouvernance	6
Les principales actions, réalisations et marchés publics -2021.....	7

La Direction Générale des Services

Le personnel	8
Les finances	9
L'animation du territoire.....	10
Programme national «Petites villes de demain»	10
La gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondations.....	11
La collecte et le traitement des déchets.....	11

Les Solidarités Territoriales

Maisons de santé pluridisciplinaires de Florac et Meyrueis	12
Aire d'accueil des gens du voyage de Florac.....	12
Maisons France Services de Florac et Meyrueis	13
Crèche multi-accueil «Les Castors Juniors»,	14
Micro-crèche «Les Cheveux d'Ange»,	14
Maisons des Assistantes Maternelles (MAM)	14
Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	15
Le Transport à la Demande	15

Le Tourisme durable & Sports de pleine nature

Recherche-Action RECREATER	16
Taxe de séjour	16
Gestion des équipements de sport et loisirs nature	17
Natura 2000	18
Labellisation Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses	19

Cadre de vie, Attractivité, Développement, Ressources et Économie

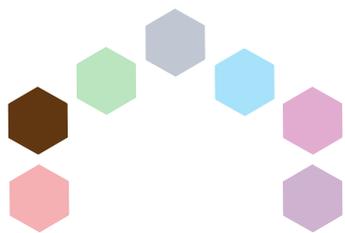
Développement économique et Projets structurants	20
Les Moyens Généraux	20

Culture

La Culture	21
------------------	----

Eau & Assainissement

L'eau et l'assainissement	22
---------------------------------	----



La Communauté de communes

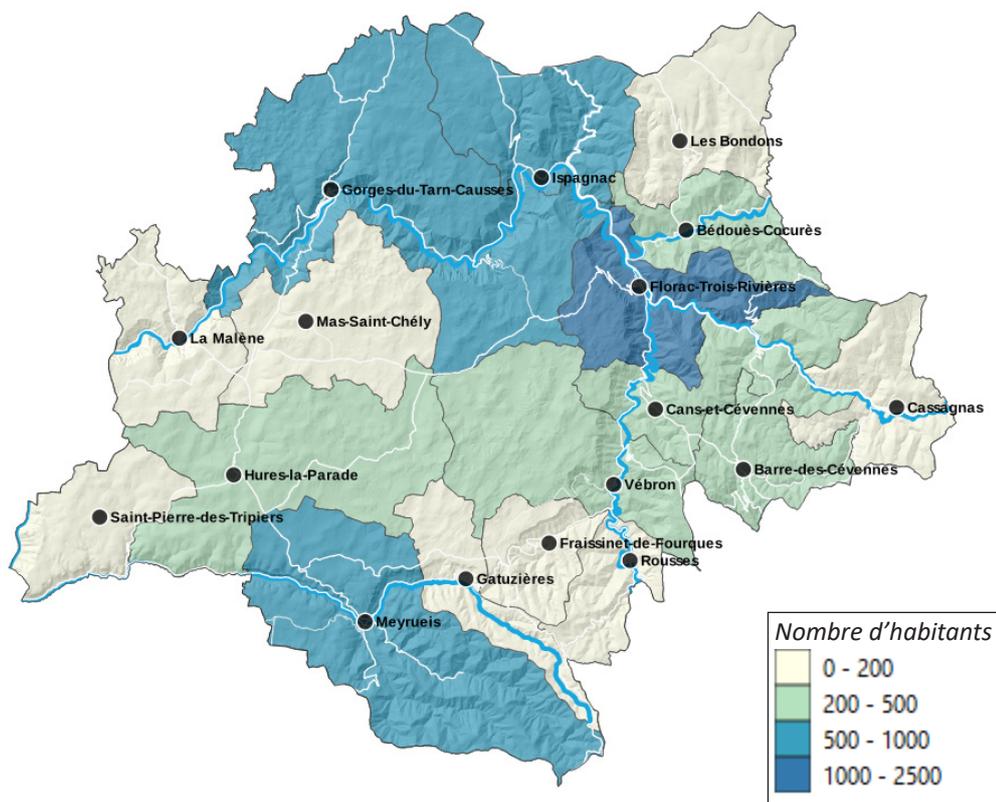
Le territoire

La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes compte 17 communes-membres, dont 4 communes nouvelles regroupant au total 9 communes. Elle couvre 907 km², ce qui en fait l'intercommunalité la plus vaste de Lozère. Elle ne se classe qu'au 5^{ème} rang démographique départemental, avec 7.220 habitants et est marquée par une hyper ruralité (moins de 10 habitants au km²).

Elle est issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des anciennes communautés de communes Gorges du Tarn Grands Causses, Vallée de la Jonte et Florac-Sud Lozère, selon les dispositions de la Loi NOTRe.

Ses paysages de grande notoriété (2^{ème} plus grand ensemble karstique d'Europe), ses gorges vertigineuses et accessibles sur 80 km, des sites de renommée mondiale pour l'escalade et la spéléologie et ses nombreux villages et monuments authentiques en font une destination historique du tourisme d'aventure depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Il en résulte une fréquentation touristique annuelle, sur le périmètre du Grand Site «Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses», estimée à 2.400.000 présences en journée, principale activité économique, avec une capacité d'hébergement de 13.000 lits marchands.

Sa biodiversité d'une richesse exceptionnelle et la qualité de ses paysages caractéristiques de l'agropastoralisme méditerranéen en font également un territoire d'exception reconnu, classé et labélisé (bien «Causses et Cévennes» inscrit au patrimoine mondial, Parc national des Cévennes, réserve de biosphère, Réserve internationale de ciel étoilé, sites Natura 2000, Grand Site de France en projet, label Grand Site Occitanie).



7 220
habitants

Territoire
de
907 km²

17
communes-
membres

Les compétences communautaires

La Communauté de communes exerce ses compétences selon l'intérêt communautaire défini au sein de chacun d'elles.

Les compétences obligatoires



Aménagement de l'espace



Développement économique



Eau et Assainissement



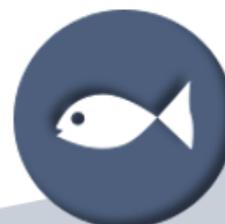
Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Promotion du tourisme durable et des sports de pleine nature



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Les compétences supplémentaires



Logements sociaux, Programme Habiter mieux



Protection et mise en valeur de l'environnement



Petite enfance, enfance, jeunesse



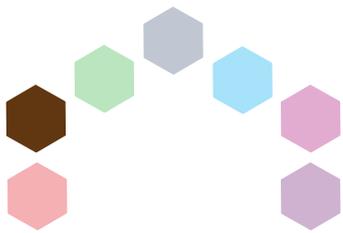
Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs



Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels

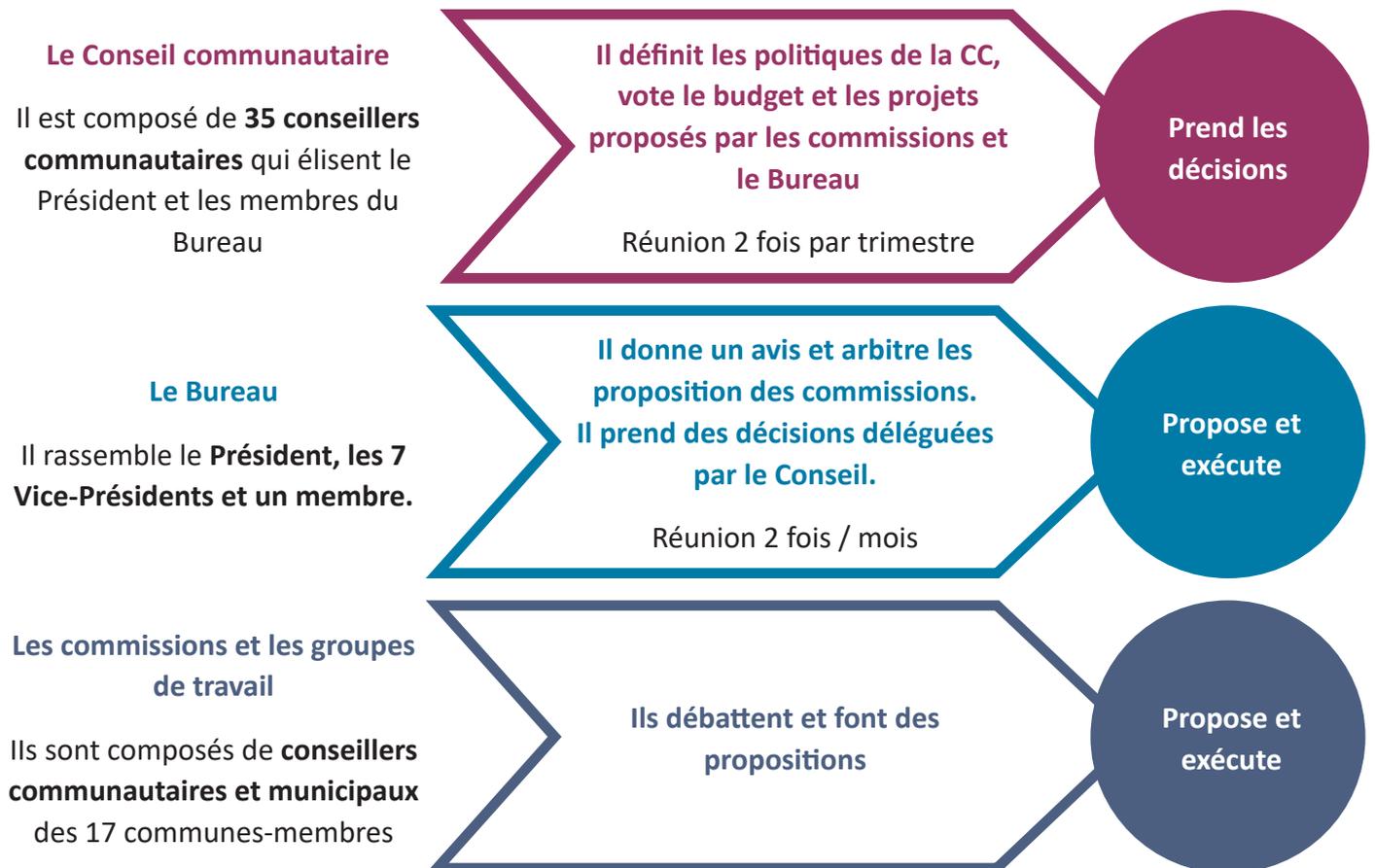


Aménagement, entretien et gestion des Maisons de santé pluridisciplinaires



La Communauté de communes

La gouvernance



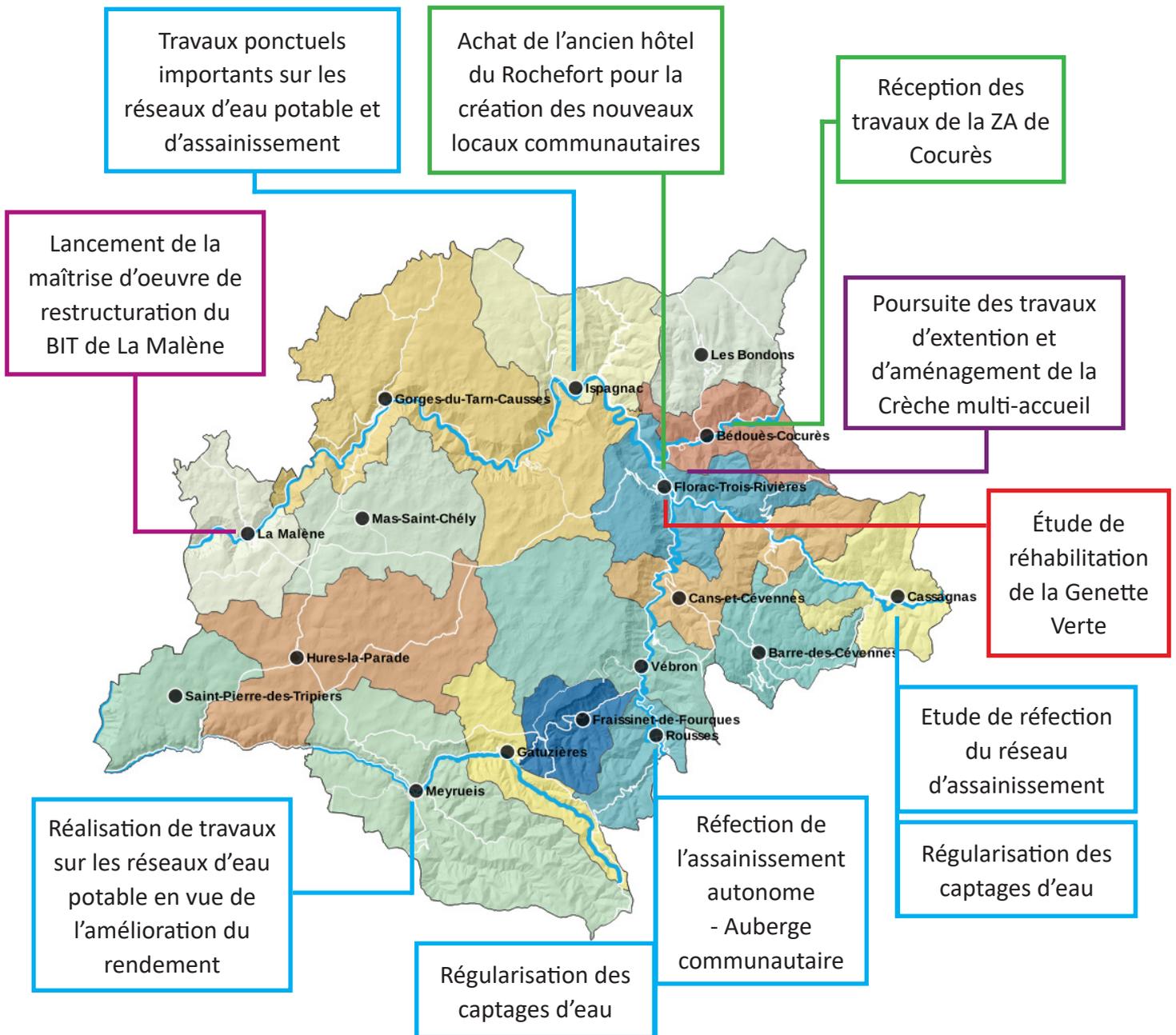
Les commissions thématiques

- Ressources humaines
- Finances
- Solidarités territoriales
- Tourisme durable & sports de pleine nature
- Communication
- Animation du territoire et évènementiels en lien avec le tissu associatif
- Moyens & patrimoine
- Culture
- Travaux structurants
- Économie, Développement, Attractivité
- Conseil d'exploitation de l'Eau et l'Assainissement
- Comités de Pilotage Natura 2000
- Comité de Pilotage et Conférence des Présidents - Grand Site de France en projet

En 2021

- 8 Conseils communautaires réunis
- 208 délibérations prises
- 5 arrêtés du Président, 16 décisions du Président et 13 décisions du Bureau adoptées
- 2 nouveaux élus communautaires à la suite d'un décès et d'une démission
- Election d'un nouveau Vice-Président à la suite d'une démission

Les principales actions, réalisations et marchés publics -2021



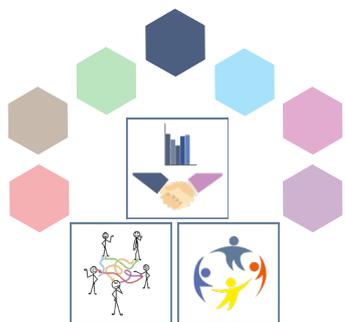
Sur l'ensemble du territoire communautaire :

Sécurisation et équipement du sentier linéaire des Gorges du Tarn

Poursuite de la restauration du réseau communautaire d'itinéraires de petite randonnée

Définition des valeurs paysagères et conception du nouveau logo du Grand Site

Nouvel opérateur pour la gestion des 4 sites Natura 2000 : COPAGE

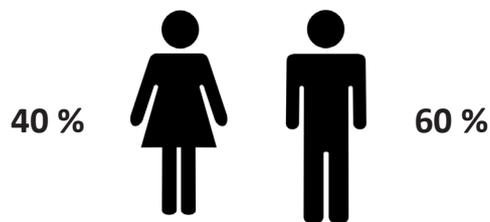


Direction Générale des Services

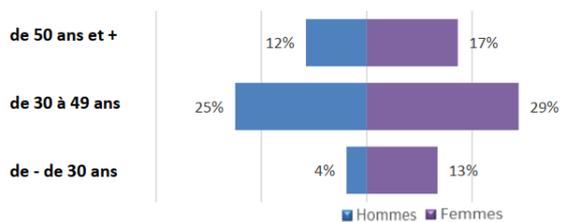
Le personnel

56 agents employés, représentant 49,73 Équivalents Temps Plein (ETP) par la Collectivité pour l'année 2021.

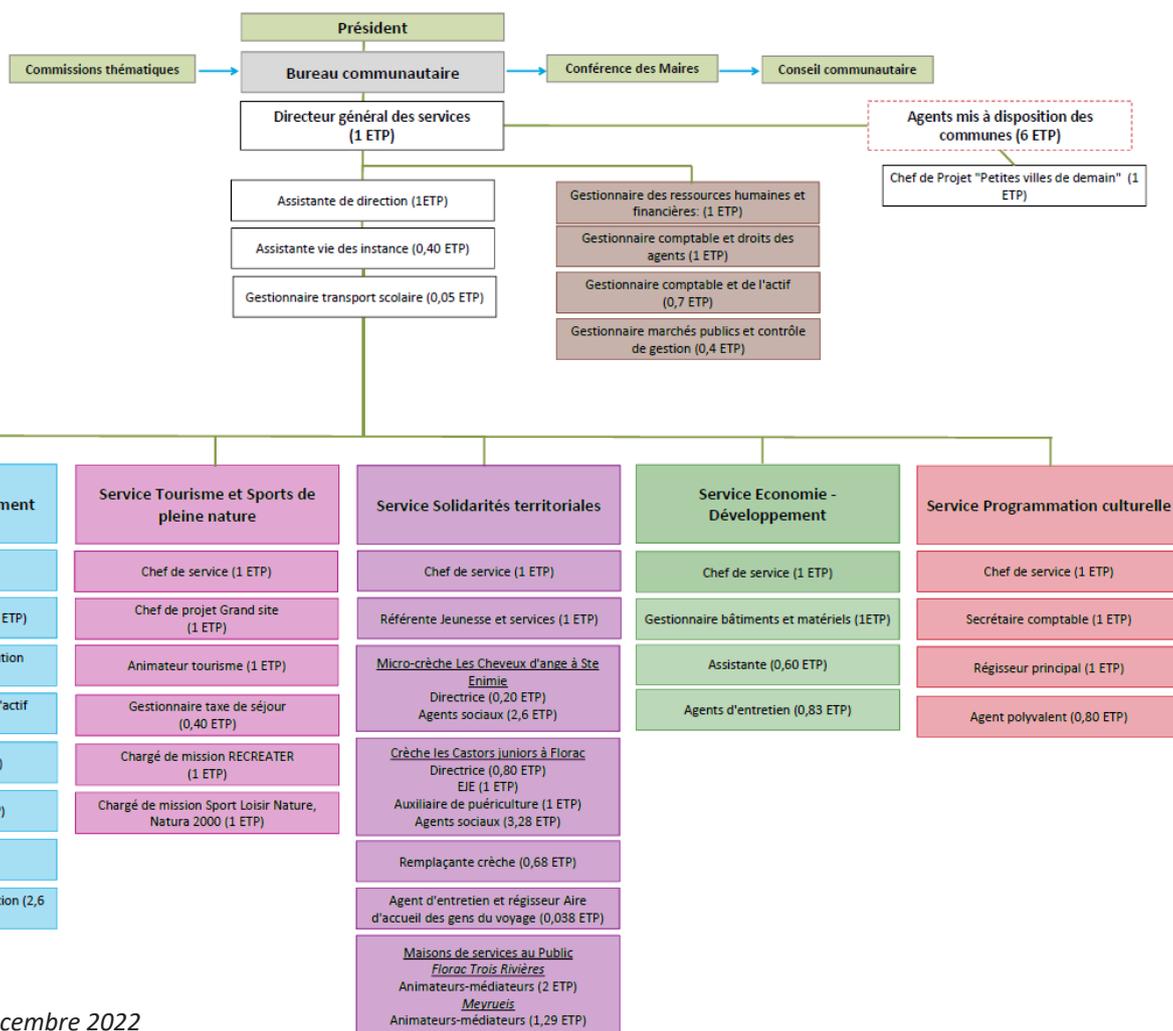
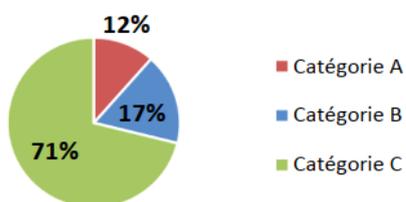
Au cours de l'année, **16 arrivées d'agents** et **9 départs**.



Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge



En vigueur au 31 décembre 2022

Les finances

Les orientations budgétaire 2021 :

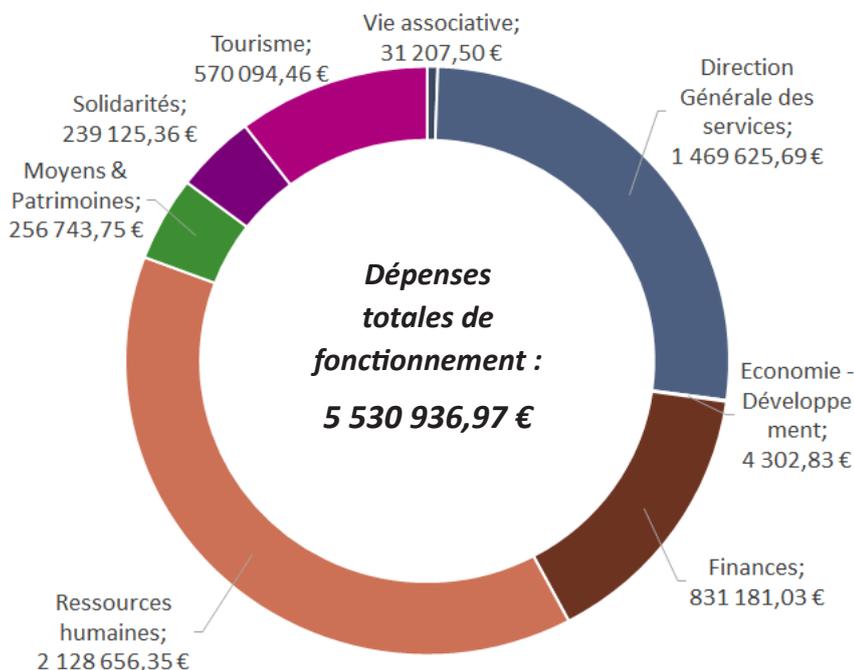
La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes a saisi la dimension et les moyens alloués par la loi de finances ou liés au contexte de la crise, pour devenir un acteur majeur du territoire.

Elle entend ainsi pleinement exprimer ce rôle à travers les orientations budgétaires suivantes :

- Conforter l'épargne brute pour maintenir une solide capacité de désendettement et dégager des marges d'autofinancement ;
- Poursuivre le soutien aux entreprises et acteurs économiques ou associatifs du territoire, dans la limite de la capacité communautaire, en mettant en œuvre des mesures appropriées et priorisées pour leur permettre d'amortir les effets induits par les crises sur leur structure financière ;
- Faire du bien-être des populations locales une priorité à travers l'amélioration des services publics ou la mise en œuvre de projets qualitatifs comme le projet du Rochefort, le label Grand Site de France ou le Contrat Local de Santé ;
- Renforcer la relation de confiance et de solidarité avec les communes-membres, notamment à travers le Pacte de gouvernance, la CLECT, le partage de l'expérience du passage au référentiel M57 ou encore dans le cadre de la gestion des compétences transférées Eau et Assainissement, où s'exprime un fort soutien aux investissements et une entraide réciproque.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses réelles	Recettes réelles	Dépenses réelles	Recettes réelles
Budget principal	5 530 936,97 €	6 334 035,19 €	8 528 955,68 €	7 642 926,45 €
Budget Régie Eau & Ass.	1 276 172,91 €	1 574 528,76 €	1 084 334,64 €	702 328,76 €
Budget Genette verte	257 985,96 €	308 041,05 €	11 429,10 €	17 841,47 €
Budget Maisons de santé	56 067,29 €	65 525,71 €	38 405,28 €	36 947,11 €
Budget SPANC	42 840,66 €	45 000,00 €	- €	- €
Budget DSP Eau & Ass.	57 546,66 €	126 368,48 €	126 452,18 €	173 009,16 €
Budget ZA Cocurès	485 546,18 €	190 607,83 €	- €	- €
TOTAL	7 707 096,63 €	8 644 107,02 €	9 789 576,88 €	8 573 052,95 €

Dépenses de fonctionnement du Budget principal 2021 de la Communauté de communes par services

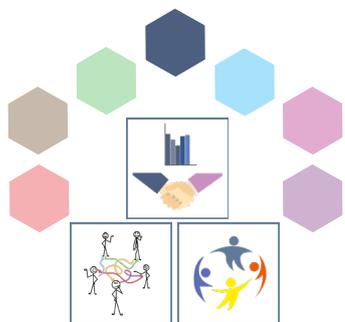


Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Les charges de personnel ont évolué de 8 % entre 2020 et 2021, pour 52,20 Equivalents Temps Plein (ETP), dont 7,30 ETP mis à disposition des communes.

La Masse salariale totalise 2 048 026,61 € de dépenses en 2021 et représente un coût net pour la Communauté de communes de 1 142 988,82 €.

En 2021, la masse salariale représente 37,02 % des dépenses de fonctionnement



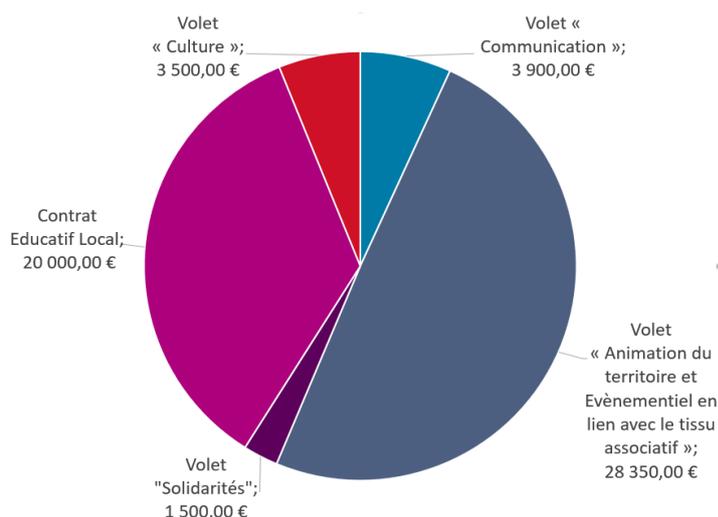
Direction Générale des Services

L'animation du territoire

En 2021, les subventions communautaires ont été versées en deux temps, 50 % après l'attribution de la subvention, puis le solde à l'automne en fonction de la réalisation totale, partielle ou l'annulation du projet.

En 2021,

- **53 750,00 €** de subventions versées aux associations locales ;
- **39 associations** porteuses de projets ;
- **52 projets** soutenus.



Programme national «Petites villes de demain»

La Communauté de communes Gorges Causses Cévennes a vocation à accompagner les initiatives des communes-membres, qui participent au développement harmonieux du territoire et soutiennent la démographie locale. Elle a ainsi co-contractualisé avec l'État dans le cadre de la mission A.I.D.E.R. conduite sur Florac, en validant la stratégie élaborée visant à la mise en œuvre de divers projets contribuant à impulser une nouvelle dynamique économique, culturelle et sportive, à l'échelle du bassin de vie.

Plusieurs de ces communes se sont aussi inscrites dans la démarche Bourgs-centres, pilotée par la Région Occitanie et l'intercommunalité entend donc mobiliser tout programme de revitalisation rurale proposé par le Gouvernement, notamment les mesures d'appui de l'Agenda rural porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

Le programme nationale Petites villes de demain s'inscrit totalement dans cette dynamique partenariale qu'entretient l'intercommunalité avec ses communes-membres et les acteurs institutionnels publics ou privés, qui œuvrent en la matière. Cette ambition partagée s'est traduite par la candidature officielle de 4 des 17 communes-membres (Florac-Trois-Rivières, Ispagnac, Meyrueis et Gorges-du-Tarn-Causse), qui entendent pleinement s'engager dans cette démarche.

La convention d'adhésion au programme, qui lie l'intercommunalité, les communes retenues, l'État et différents partenaires, et qui définit l'engagement des parties concernées autour d'objectifs et d'orientations arrêtés pour mobiliser les co-financements requis, en vue d'animer les équipes projet, dédiées, a été signée en mars 2021. Elle a permis de mobiliser le financement avantageux du poste de Cheffe de projet, en charge du diagnostic territorial et de l'accompagnement des communes-lauréates dans la définition de leur projet territorial et la mise en œuvre de leurs projets.

Le diagnostic territorial a mis en exergue un besoin important en matière d'animation commerciale. Un Manager de commerces a été recruté fin 2021 pour animer le tissu économique local.



La gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondations

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dite GEMAPI, est devenue une compétence obligatoire depuis 2018.

La Communauté de communes appartient en quasi-totalité au bassin versant Tarn-Amont, mais certaines portions infimes du territoire drainent cependant des cours d'eau qui s'écoulent vers le Lot (Les Bondons, Ispagnac et Gorges du Tarn Causses) ou vers les Gardons (Barre des Cévennes). C'est pourquoi, l'intercommunalité adhère à 3 Syndicats mixtes de bassin versant (Tarn Amont, Lot Amont et des Gardons), auxquels elle a délégué les compétences GEMAPI et plusieurs compétences optionnelles complémentaires liées au grand cycle de l'eau. La compétence GEMAPI est pour partie financée par la taxe dite GEMAPI, une taxe additionnelle aux taxes foncières et aux cotisations foncières des entreprises.

Ces syndicats ont vocation à entreprendre les études préalables et les travaux nécessaires à la renaturation, la restauration, l'entretien des cours d'eau, ainsi qu'à la protection et à la conservation des eaux souterraines liées aux cours d'eau, permettant d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre Européenne sur l'eau et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

En 2021, les actions suivantes ont été, entre autres, conduites :

- Continuité de la mise en oeuvre du Programme d'actions de prévention des inondations 2019-2021
- Élaboration du Programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques 2023-2027
- Gestion de la ripisylve (végétation des berges), dernière année du PPG : 5,45 KM gérés
- Partenariat pour un nettoyage de berge annuel avec l'association de protection du Tarn et de sa vallée 4 demi-journées d'interventions (écoles d'Ispagnac et de Meyrueis)
- 2 formations organisées,
- 452 plaquettes et 200 affiches d'information sur les cyanobactéries distribuées
- Suivi estival de 4 sites de baignade et signature d'une convention cadre pour l'accompagnement de gestionnaires de baignades (19 sites)

En 2021,

- Montant de la taxe GEMAPI voté et perçu en 2021 : **32.000€**
- Participation Syndicats mixtes de bassins versants : **29.064,70 €**
- Participation hors Gémapi (fonctionnement général, animations, missions) : **13.855,57 €**



Nouvel outil pédagogique : maquette «Ma rivières vivante»

La collecte et le traitement des déchets

La gestion des déchets ménagers est une compétence obligatoire, exercée par l'intercommunalité depuis 2017, et déléguée au SICTOM des Bassins du Haut-Tarn.

Ce syndicat mixte assure principalement la collecte et le traitement des déchets ménagers, avec tri sélectif du verre, des emballages, des papiers et des textiles à travers un réseau de points d'apport volontaire et 3 déchetteries.

En 2021, des visites de terrain par le Coordinateur du plan de prévention et développement du nombre de points de collecte (Ispagnac, Bédouès-Cocurès et Meyrueis) ont été plus fréquentes.

Quantités de déchets collectés par le SICTOM, sur le territoire de la Communauté de communes

	Emballages en porte à porte	Emballages en colonnes de tri			Déchets sur les 3 déchetteries
		Verre	Papier	Emballages	
2021 (en tonne)	99,4	468,49	121,8	135,15	1682,28
Evolution par rapport à 2020	43,23%	12,75%	-20,78%	4,65%	9,62%

En 2021, sur le territoire total du SICTOM

- Montant taxe Ordures ménagères perçu par la CCGCC et reversé au SICTOM : **1.137.124€ ;**
- Tonnages Ordures ménagères collectées : **2.346 Tonnes (-0,84%), soit 271 kg/an/hab ;**
- + 20% des points de collecte emballage en 2021



Solidarités Territoriales

Maisons de santé pluridisciplinaires de Florac et Meyrueis

La maison de santé pluridisciplinaire de Florac est composée de :

- 4 médecins généralistes (Dr PASCAL, Dr PUEL, Dr PRUNIER et Dr VAN DE MEERSCHE) ;
- 1 médecin physique et réadaptation (Dr BACQUART) ;
- 1 sage-femme (Noémie MORIN) ;
- 5 infirmier(e)s (Mme PAGNON, Mme LAPEYRE, Mme CHAPPELLE, M. BARTHELEMY Antoine et M. BRASSAC)
- 1 podologue (Alexandra DURAND) ;
- 1 kinésithérapeute (Maud LEMAIRE) ;
- 1 ostéopathe (Sabine FODOR) ;
- 1 audioprothésiste (Guilhem DOUCET) ;
- 1 diététicienne nutritionniste (Suzy BARNONCEL).

La maison de santé pluridisciplinaire de Meyrueis est composée de :

- 1 sage-femme (Mme ROUGERON) ;
- 4 infirmier(e)s (M. GALLETTO, Mme DURAND, Mme ARNAL et Mme REYNAUD) ;
- 1 kinésithérapeute (M. DEROZIER)
- 1 ostéopathe (Mme GALLETTO) ;
- 1 orthophoniste (Mme DEROZIER) ;
- 1 audioprothésiste (Guilhem DOUCET) ;
- 1 chirurgien-dentiste (Dr Nadia ROUIRE) ;
- 1 réflexologue plantaire et palmaire (Catherine FRANCE) ;
- 1 thérapeute énergétique et magnétiseuse (Mme GLEMIN) ;
- 1 naturopathe (Mme GAGNIERE).



En 2021, des démarches de recherche ont été entreprises pour l'installation de nouveaux médecins sur Meyrueis.



Aire d'accueil des gens du voyage de Florac

L'aire d'accueil des gens du voyage est ouverte du 1^{er} avril au 31 septembre inclus et est composée de :

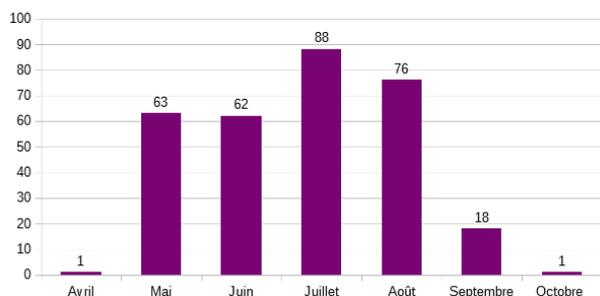
- 5 emplacements de 10 places ;
- 2 blocs sanitaires (2 douches, 2 WC et 2 toilettes à la turque).

En 2021 :
7 familles accueillies
1 048 € de recettes
2 609,77 € de dépenses



Plan de relance 2021 accordé pour améliorer les conditions de l'aire

Nombre de nuitées en 2021



Maisons France Services de Florac et Meyrueis

France services accueille, accompagne et oriente le public dans toutes ses démarches administratives.



Dans ce cadre, les conseillers France services proposent aussi un accompagnement numérique individualisé en lien avec les partenaires socio-nationaux (CAF ; CPAM ; MSA ; CARSAT ; Pôle emploi ; Mission locale ; ANTS ; Chambres consulaires...) et locaux (CIDFF ; CDAD ; UDAF ; Défenseurs des droits, AIRDIE ; AAF ; France victimes etc....).

France services met également à disposition ordinateurs, imprimante, téléphone et visioconférence gratuitement.

L'objectif est d'offrir un service de proximité et de répondre aux besoins de la population pour l'accès à leur droit sur différentes thématiques liées à leur quotidien et en lien avec nos partenaires nationaux et locaux.

Permanences :

Des partenaires spécialisés accueillent le public lors d'une permanence régulière avec ou sans rendez-vous. Ces conseillers techniques accompagnent et/ou conseillent le public dans les domaines suivants :

Insertion sociale et/ou professionnelle – Emploi – Installation/ reprise d'activité– Sociale/santé – Jeunesse – Logement – Habitat– Mobilité – Droits du citoyen – Cadre de vie.



Services pratiques mis à disposition :

- Un espace numérique en autonomie – Impression/scan sur demande – Téléphone ;
- Information consultable sur nos panneaux d'affichages (offres d'emploi, formations, co-voiturage, événements, etc.), ainsi que sur le Facebook des 2 structures ;
- Un bureau VISIO : pour des rendez-vous administratifs ;
- Une Borne Edf : mise en relation par une ligne téléphonique directe.

Dans les 2 France services :

- Télécentre
- Point d'Appui à la Vie Associative

En 2021 :

5 596 usagers accueillis à la MFS de Florac-Trois-Rivières
(moyenne de 466 pers/ mois) ;

1 653 usagers accueillis à la MFS de Meyrueis
(moyenne de 137 pers/ mois).

Moments forts en 2021 :

- Formation Conseillers Numériques et Aidants Connect
- Participation aux réunions de coordination avec la Préfecture ;
- Diverses rencontres professionnelles ;
- Forum des associations ;
- Pages FACEBOOK actives sur les 2 France Services, pour faciliter la communication (suivi journalier, informations pratiques liées à l'intégration sociale, etc...) ;
- Rencontre publique - partenaire : La CARSAT « vous avez des questions sur votre retraite »
- Rencontre publique-partenaires : Adil et Oc'teha « Amélioration de l'habitat. Energie »
- Accueil de la Garantie Jeunes sur l'année : La Mission Locale 48



Solidarités Territoriales

Crèche multi-accueil «Les Castors Juniors», à Florac-Trois-Rivières

La structure multi-accueil est gérée par la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes depuis le 1er juillet 2019 et assure pendant la journée un accueil collectif, régulier et occasionnel, d'enfants de 2 mois et demi à 5 ans révolus.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00, excepté lors des périodes de fermeture.

Sa capacité d'accueil est de 17 places.



Travaux d'extension de la crèche « Les Castors Juniors » qui ont débutés en novembre 2020 et se sont poursuivis sur 2021.

7 agents dont la direction, 1 apprentie et 1 remplaçante
35 enfants accueillis
14 accueils réguliers et 21 accueils occasionnels

Micro-crèche «Les Cheveux d'Ange», à Sainte-Enimie

La micro-crèche est gérée par la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes et assure pendant la journée un accueil collectif, régulier et occasionnel, d'enfants de 2 mois à 5 ans révolus.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, excepté lors des périodes de fermeture.

Sa capacité d'accueil est de 9 places.

3 agents et 1 remplaçante
11 enfants accueillis
6 accueils réguliers et 5 accueils occasionnels

Maisons des Assistantes Maternelles (MAM)

Deux maisons d'assistantes maternelles sont présentes sur la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes :



MAM'RY POPPINS, à Ispagnac :
composée de **2 assistantes maternelles ;**
14 enfants accueillis en 2021 (capacité maximale de 8 enfants).

MAM COCCIN'AILES ET PAPIILLONS à Meyrueis :
composée de **4 assistantes maternelles ;**
31 enfants accueillis en 2021 (capacité maximale de 12 enfants).



En 2021, ce sont :
14 enfants accueillis à la MAM'RY POPPINS à Ispagnac et 31 enfants accueillis à la MAM COCCIN'AILES ET PAPIILLONS, à Meyrueis.

MAM de Meyrueis :
L'équipe a trouvé une remplaçante pour les congés payés, les arrêts maladie ou les congés maternité des membres de l'équipe. Par la suite, cette personne prendra la place d'une des assistantes maternelles (Claire LAPLACE) qui va faire valoir ses droits à la retraite.

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le Foyer Rural de Florac gère l'ALSH à Florac-Trois-Rivières et le Foyer Rural « Les P'tits Cailloux » (multi sites) gère trois ALSH (Meyrueis, Ispagnac et Sainte Enimie). Les quatre ALSH proposent des activités sur des temps périscolaires, extra-scolaires et sur les petites et grandes vacances à partir de 3 ans jusqu'à 11 ans révolus.

Foyer rural de Florac : ALSH de Florac

Pour l'année 2020-2021, le thème Général de l'année fut « À la découverte de l'univers » :

- Janvier à Février : thème des apprentis sorciers (expériences scientifiques...);
- Mars à Avril : le thème Voyage au centre de la terre (géologie...);
- Avril à Juin : thème des Naturalistes en herbe (Environnement...)

Pour l'année 2021-2022, le thème général de l'année est « Le Bureau des Mystères » :

- Septembre à Octobre : Enquête sur le thème de l'Espace (Astronomie...);
- Novembre à Noël : le thème « Sous l'océan » (L'eau...).

Sorties :

- Micropolis la cité des insectes
- Grotte de Dargilan
- Le Vallon du Villaret
- Ferme de la Toison d'or (Margeride)
- Accro-branche de Florac
- Initiation à l'orpaillage dans le Tarnon
- Participation à la fête de la soupe

Foyer rural «Les p'tits cailloux» : ALSH de Sainte-Enimie, Ispagnac et Meyrueis

Projet de création et aménagement de coin nature : Coin nature mis à disposition par les mairies et aménagés par les enfants avec différentes interventions d'associations partenaires. Vers une continuité en 2022 et la labellisation « Eco centre » par le REEL48

20 animateurs occasionnels ont été embauchés sur l'année toutes vacances et tous centres confondus (pour un total de 4 484 heures) dont 6 stagiaires BAFA ayant tous obtenus validation de leur stage.

Plusieurs sorties :

Accrobranche de Florac, Moulin de la borie, Aven Armand, Chevaux de Przewalski, Piscine Sport pour tous (EPMM)

Plusieurs interventions :

Esprit des bois, Savoirs en Sols, en compagnie des plantes ; compagnie Walzac (Théâtre), association AVEC, Parc National des Cevennes, Radio Bartas, Sandie Blanc, Enimie BD

	Florac	Sainte-Enimie	Ispagnac	Meyrueis
Nombre de jours d'ouverture annuels	77	63	39	37
Nombre total de journées enfants	1886	619,5	809,5	422,5
Moyenne d'enfants par jour	25	10	21	11

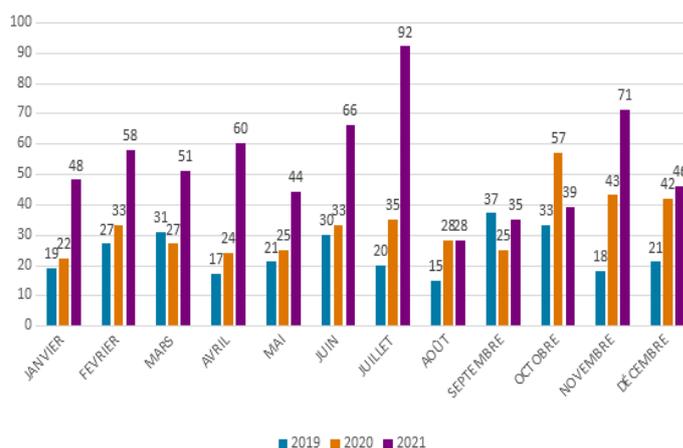
Le Transport à la Demande

Le service de Transport à la Demande a été assuré par les transporteurs suivants :

- AMBULANCES FLORACOISES sur le secteur de Florac Trois Rivières ;
- TAXI LES SOURCES sur le secteur de Florac Trois Rivières ;
- TAXI FLO sur le secteur d'Ispagnac ;
- TAXI MEYRUEIS – SARL CEDY sur le secteur de Meyrueis et seulement sur la convention 2021-2022.

En 2021, une hausse considérable des demandes des usagers pour bénéficier du service, + 68 % du nombre de transports entre 2020 et 2021

TRAJETS MENSUELS 2019 - 2021





Tourisme durable & Sports de pleine nature

Recherche-Action RECREATER

La Communauté de communes pilote le projet de recherche-action RECREATER depuis deux ans et demi et coopère avec les deux territoires voisins du Massif Central pour créer des expériences mêlant culture, nature et savoir-vivre locaux avec la pratique des activités de pleine nature.

27,28,29 Janvier 2021

Immersion Collective à Mas de Val :

Rencontre avec agriculteurs, historiens, fédération de chasse, Parc national. Quel rapport entretiennent les acteurs de Gorges Causses Cévennes avec leur territoire ?

5 personnes sur 3 Jours

Les RDV du Plein Air :

Durant l'année 2021 des journées de travail sur le terrain et en salle auprès des collectifs Huguenots en Cévennes, Gorges du Tarn, Méjean et monde souterrain pour créer du lien entre les micro massifs et découvrir les activités et projets portés sur le territoire et susciter de nouvelles dynamiques collectives.

4 collectifs

Conseil technique et aide à la réalisation des pumtracks de Florac Trois Rivières et Meyrueis

Inauguration du 1^{er} site conventionné de France de high line et de saut pendulaire sur le Rocher de Rochefort

9 et 10 novembre

Séminaire inter-territoire

Accueil des partenaires des territoires de l'Ardèche et du Cantal pour tester et vivre grandeur nature les expériences RECREATER imaginé par les collectifs d'acteurs de Gorges

Causses Cévennes

85 participants sur 2 jours

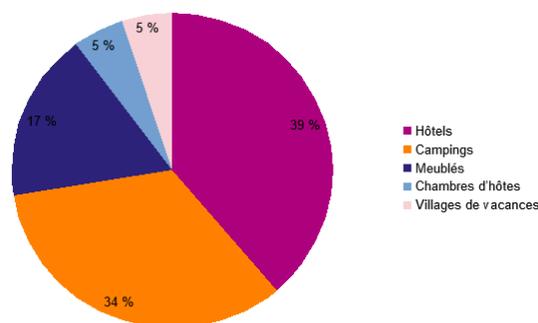
4 expériences récréatives testées

1 déambulation gustative souterraine inédite



Taxe de séjour

Depuis l'entrée en vigueur en 2019 de la loi sur l'obligation de collecte de la taxe de séjour par les opérateurs numériques, nous constatons une forte augmentation des versements effectués par ces derniers alors que la taxe de séjour déclarée par les hébergeurs en direct est relativement stable (exception en 2020 année covid).



	Nombre des nuitées déclarées en direct par les hébergeurs	Montant de la taxe de séjour reversée par les hébergeurs	Montant de la taxe de séjour reversée par les opérateurs numériques	Montant de la taxe de séjour encaissée
2019	404 754	227 692,00 €		227 692,00 €
2020	328 702	177 223,00 €	30 822,00 €	208 045,00 €
2021	395 160	200 736,00 €		290 952,00 €

Gestion des équipements de sport et loisirs nature

Dans le cadre de sa compétence optionnelle, la Communauté de communes a pris en charge la gestion de plus de 1 000 km de sentiers balisés : 35 itinéraires de petite randonnée (PR), 6 grandes itinérances parmi lesquelles le chemin de Stevenson ou la Grande traversée du Massif-Central à VTT (GTMC VTT), 21 boucles VTT et 2 vias ferrata.

Sécurisation et équipement du sentier linéaire des gorges du Tarn

La Fédération française de randonnée pédestre a homologué en février 2021 le GR 736 « Gorges et vallée du Tarn ». Avant sa mise en service, la Communauté de communes a confié à l'entreprise Bois et Via la sécurisation de ce sentier sur 65 km entre Florac et le Rozier par des travaux d'assise, de coupes d'arbres tombés en travers, la pose de garde-corps, de portillons, de marches ou d'une passerelle en bois sur le secteur de Hauterives.



Suivi SURICATE

L'application et le site internet du Ministère de la Jeunesse et des sports permet à tous les pratiquants de sport nature de signaler les problèmes rencontrés. Sur les 21 signalements recensés en 2021 sur le territoire de la Communauté de communes 10 ont été résolus, 8 sont en cours de traitement et 3 ont été classés sans suite.

Restructuration du réseau communautaire d'itinéraires de petite randonnée

La Communauté de communes a poursuivi la restauration de l'ensemble de son réseau d'itinéraires de petite randonnée par la pose de 28 panneaux et 4 totems de départ sur l'ensemble du territoire.

Vias ferrata du Tapoul (Rousses) et du Rochefort (Florac)

Chaque année, les deux vias ferrata font l'objet d'un contrôle sécurité conduit par un expert indépendant. La via ferrata de Rousses a bénéficié après la saison de travaux de maintenance de certains câbles et la pose de quelques barreaux complémentaires permettant d'améliorer l'ergonomie de cet équipement.

Gestion des conflits d'usage entre usagers et chiens de protection de troupeau

Afin de préserver la tranquillité des troupeaux, il n'est désormais plus possible de traverser la propriété privée du Pradal pour accéder au point de vue à proximité des antennes relais situées au-dessus de Florac. D'importants travaux d'assise ont été réalisés et 40 marches en bois ont été posées pour faciliter la progression sur les 400 premiers mètres de la déviation située sous les crêtes. En parallèle, la boucle VTT « Le balcon du Méjean » qui traversait la ferme, a été entièrement débalisée. Une rencontre avec l'éleveur ainsi qu'une réunion avec l'ensemble des partenaires se sont tenues au printemps 2021.



Suivi des éco-compteurs

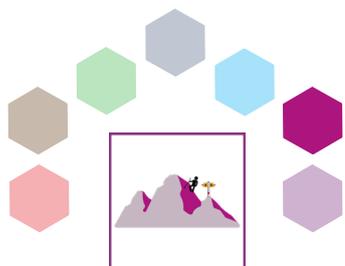
Le comptage automatique des randonneurs en 8 points à l'échelle du Grand site de France en projet se fait depuis 2008. Le sentier le plus fréquenté est celui des corniches du Méjean avec pas moins de 35 402 passages en 2021, soit 56 % d'augmentation par rapport à 2018, dernière année civile comportant des données complètes.

Entretien du balisage VTT

3 boucles de difficulté « facile » à « moyenne », accessibles aux familles, soit 32 km, ont vu leur balisage rénové.

Débroussaillage sur les GR

3,3 km de sentier ont été débroussaillés sur le GR 670 « Chemin Urbain V » et le GRP « Tour du causse Méjean ».



Tourisme durable & Sports de pleine nature

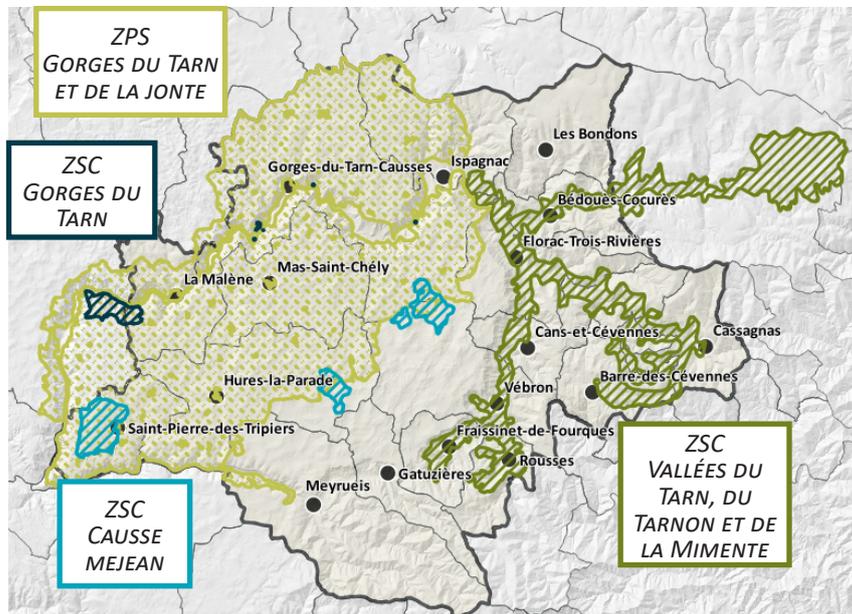
Natura 2000

La Communauté de communes est gestionnaire de 4 sites Natura 2000 :

- 3 sites – ZSC Directive Habitats : Gorges du Tarn, Causse Méjean et Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente ;
- 1 site – ZPS Directive Oiseaux : Gorges du Tarn et de la Jonte

Début 2021, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère a été en charge de l'animation, puis a indiqué son souhait d'arrêter la mission au 31 mai 2021.

Suite à un appel d'offres, l'association COPAGE (Comité pour la mise en Oeuvre du Plan Agri-environnemental et de Gestion de l'Espace en Lozère), rattachée à la Chambre d'Agriculture de Lozère, a été retenue comme prestataire des 4 sites et a débuté sa mission d'animation au 1er juin 2021.



Bilan des quatre sites

Sur l'ensemble des 4 sites, les prestataires ont poursuivi la contractualisation auprès des propriétaires, notamment avec la création de quatre nouvelles lavognes et la recherche de nouveaux contrats.

Le bilan des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) a également été réalisé.

Deux lettres d'information « Gorges du Tarn & de la Jonte » et « Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente » ont été distribuées aux habitants des territoires concernés. Des animations scolaires et « grand public » ont été réalisées tout au long de l'année, sur les thèmes du pastoralisme, de la biodiversité et du patrimoine ou encore sur les haies. Les animatrices du COPAGE ont tenu un stand lors de la fête de la Terre le 29 août 2021, sur le Causse Méjean.

10 évaluations d'incidence ont été effectuées sur l'ensemble des 4 sites dans le cadre de la veille environnementale. Le développement des connaissances s'est poursuivi, entre autres par le suivi des pelouses à Arméries et impact du pâturage sur la ZSC Causse Méjean, le suivi des grands rapaces en partenariat avec le PnC sur la ZPS Gorges du Tarn et de la Jonte, le suivi des sabots de Vénus, suivi des coléoptères saproxyliques dans les pins Salzman dans la ZSC Gorges du Tarn et le suivi des coléoptères saproxyliques, des écrevisses à pattes clanches et des Tourbières et la réalisation d'une enquête participative sur la biodiversité sur la ZSC Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente.

Dotation communale Natura 2000

Les animatrices Natura 2000 ont présenté en Conseil communautaire le 9 septembre 2021, l'association COPAGE, le fonctionnement du réseau Natura 2000 et ses mesures contractuelles ainsi que les actions possibles à réaliser avec la dotation.

	2019
Barre des Cévennes	2 835 €
Cassagnas	1 633 €
Fraissinet de Fourques	939 €
Gatuzières	583 €
Hures la Parade	3 160 €
La Malène	1 691 €
Rousses	1 430 €
Mas Saint Chély	1 567 €
Gorges du Tarn Causse	12 716 €
Cans et Cévennes	2 703 €
Saint Pierre des Tripiers	1 390 €
Vébron	3 101 €
TOTAL	33 748 €

Labellisation Grand Site de France Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

Un projet de territoire visant à préserver les qualités paysagères du site et à gérer la fréquentation touristique.

Valeurs paysagères et conception du nouveau logo du Grand Site

La collectivité a été accompagnée par le paysagiste Alain Freytet et le graphiste Franck Watel pour la définition des valeurs paysagères du Grand Site et des motifs paysagers, identitaires au territoire. En 2021, deux ateliers de terrain répartis sur les trois communautés de communes ont permis d'aboutir à la co-construction et la conception du nouveau logo. Celui-ci représente les deux gorges, vues depuis la confluence du Tarn et de la Jonte, renforçant un caractère fédérateur et réaliste de ce territoire. Une couleur vert d'eau est appliquée au cartouche pouvant évoquer aussi bien la couleur de l'eau (Tarn et Jonte) que les teintes de la végétation qui colonisent les pentes des gorges et les plateaux des causses.



24 mai 2021
La Confluence du
Tarn et de la Jonte.



Nous sommes nés
peuple de deux rivières
à la rencontre des vallées
du Grand Site de France face
à la Confluence qui s'est épanouie
et inégalement impactée d'un
voisinage fluvial. Une légende Franck
se propose pour créer la "Folie Logo".
Entre le Tarn, vallée grasse habitée et goudron
et la Jonte, pays sauvage et secret et défilé,
le rythme s'annonce en figure de prose et en fabrique.

Un agenda pour chacun pour 2022

- cartographie et publicités
- programmes
- spots et réseaux
- actualisation des Campings car
- réajustement des Campings

La confluence Tarn Jonte ©Alain FREYDET

Arrivée du nouveau Chef de projet Grand Site

Après plus de 10 ans sur son poste, Marie-Amélie PEAN est partie vers un nouveau projet professionnel en milieu d'année. Vincent BAYERON lui a succédé à partir de décembre 2021. Paysagiste de formation et fort de ses expériences dans le domaine des sites classés et Grand Site, il continuera l'accompagnement auprès du territoire vers l'élaboration et le dépôt de candidature au label « Grand Site de France » à horizon 2022-2023.

+ de 100 motifs
paysagers ont
été identifiés
par les
participants

1 grande
fresque de 3,60
mètres de long
a été dessinée



Atelier paysage du Grand Site - Réalisation de la fresque des motifs paysagers

Schéma d'accueil et de gestion des camping-cars et véhicules aménagés

En 2021, le bureau d'étude mandaté par la Communauté de communes a réalisé un diagnostic de territoire (phase 1 de l'étude) à l'échelle du Grand Site et de son aire d'influence. En quelques chiffres, on décompte plus de 1 000 stationnements sur 250 sites (officialisés ou non), répartis de la manière suivante :

- 50% des stationnements en camping (plutôt pour du séjour)
- 30% sur des parkings (organisés, tolérés, voire interdits)
- 20% sur d'autres lieux (souvent illégaux)



Réunion de concertation - Etude du Schéma d'accueil des camping-cars

À savoir :
2/3 des véhicules sont
des camping-cars dit
traditionnels et 1/3
de vans et autres
véhicules aménagés.
Pour la moitié des
stationnements
de camping-cars
traditionnels, ils restent
une seule nuit par site.



Cadre de vie, Attractivité, Développement, Ressources et Économie

Développement économique et Projets structurants

Une des principales compétences obligatoires des communautés de communes concerne l'immobilier d'entreprise, mais aussi la création et la gestion des zones d'activité.

Création de nouveau locaux communautaires :

2021 a, d'abord, été marquée par l'étude de faisabilité pour la réalisation des locaux communautaires dans l'ancien hôtel du Rochefort.

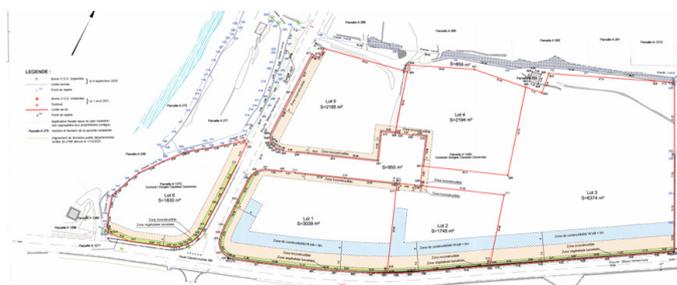
En juin, le Conseil communautaire a décidé d'acquérir le bâtiment, et la consultation pour la maîtrise d'œuvre a été lancée, par la suite. Le cabinet d'Hélène Solignac a été retenu, un premier APS a été présenté en décembre.



Acquisition du bâtiment : 450 000 €

Zone d'activité de Cocurès :

Les travaux débutés en 2020 se sont poursuivis sur toute l'année 2021, la réception complète a été effectuée en décembre. Les 6 lots sont attribués et vendus.



Coût de l'opération : 876 901 €
Subvention Etat : 480 166 €
Participation Département : 76 624 €

Prix de vente au mètre carré : 18,99 € HT

Les Moyens Généraux

Le service gère le fonctionnement et l'entretien des bâtiments et équipements.

3 véhicules anciens ont été cédés et 2 véhicules de services neufs ont été acquis par la collectivité, dont un dédié à la Genette verte et l'autre destiné à l'ensemble des services.

Le service a également fait l'acquisition d'équipements pour l'agent technique (souffleur, élagueuse...).

Cession des trois véhicules pour : 5 200 €

Acquisition des véhicules : 36 391,76 €



Culture

L'année 2021 a encore été marquée par les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Entre annulations, reports, jauges réduites, horaires modifiés en raison des différents couvre-feux, passes sanitaire puis vaccinal, l'adaptation a été le maître mot.

Malgré tout, les résidences de création ont pu avoir lieu et les représentations scolaires ont pu être maintenues en janvier, février et mars.

L'ensemble des compagnies a été dédommagé pour les annulations y compris en cas de report sur la saison suivante.

La fréquentation a certes été impactée mais les spectateurs habitués ont su rester fidèles.

Par ailleurs, le projet de réhabilitation du bâtiment, mis en suspens en 2020, a redémarré au printemps 2021 accompagné par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage. Le début des travaux est envisagé pour fin 2023.

Mai

Réouverture de la salle et retrouvailles avec les spectateurs après 6 mois sans représentation tout public

Novembre

1^{er} partenariat avec le Festival d'hiver chez l'habitant à Ispagnac



Les Frères Jacquard
La Genette Verte
9 octobre 2021



Le petit Lac – Cie L'Eolienne
Bédouès-Cocurès
10 octobre 2021



Ouasmok – Collectif Cortège de Tête
Ispagnac
27 novembre 2021

En 2021 :

19 spectacles, dont 4 hors les murs

36 représentations, dont 15 scolaires programmées (9 annulées)

2 701 spectateurs accueillis,
dont **1 522 élèves**

66% de taux de remplissage

29 abonnements vendus

3 compagnies régionales accueillies
en résidence

6 ateliers prévus, **2 maintenus** pour **21 participants**





Eau & Assainissement

Après une année d'exercice des compétences « Eau » et « Assainissement » sur le territoire communautaire, en 2021, la Communauté de communes a continué l'organisation technique et administrative du service.

En matière de travaux, des investissements ont été réalisés sur les grands dossiers du territoire définis selon les priorités du SAGE et les premiers résultats sont déjà encourageants.

Les premiers travaux ont également été initiés pour réduire les déversements d'eaux usées, lors d'orages, dans le Tarnon en aval de Florac. Le délégataire indique déjà une réduction d'eaux claires parasites dans le réseau de près de 20%.



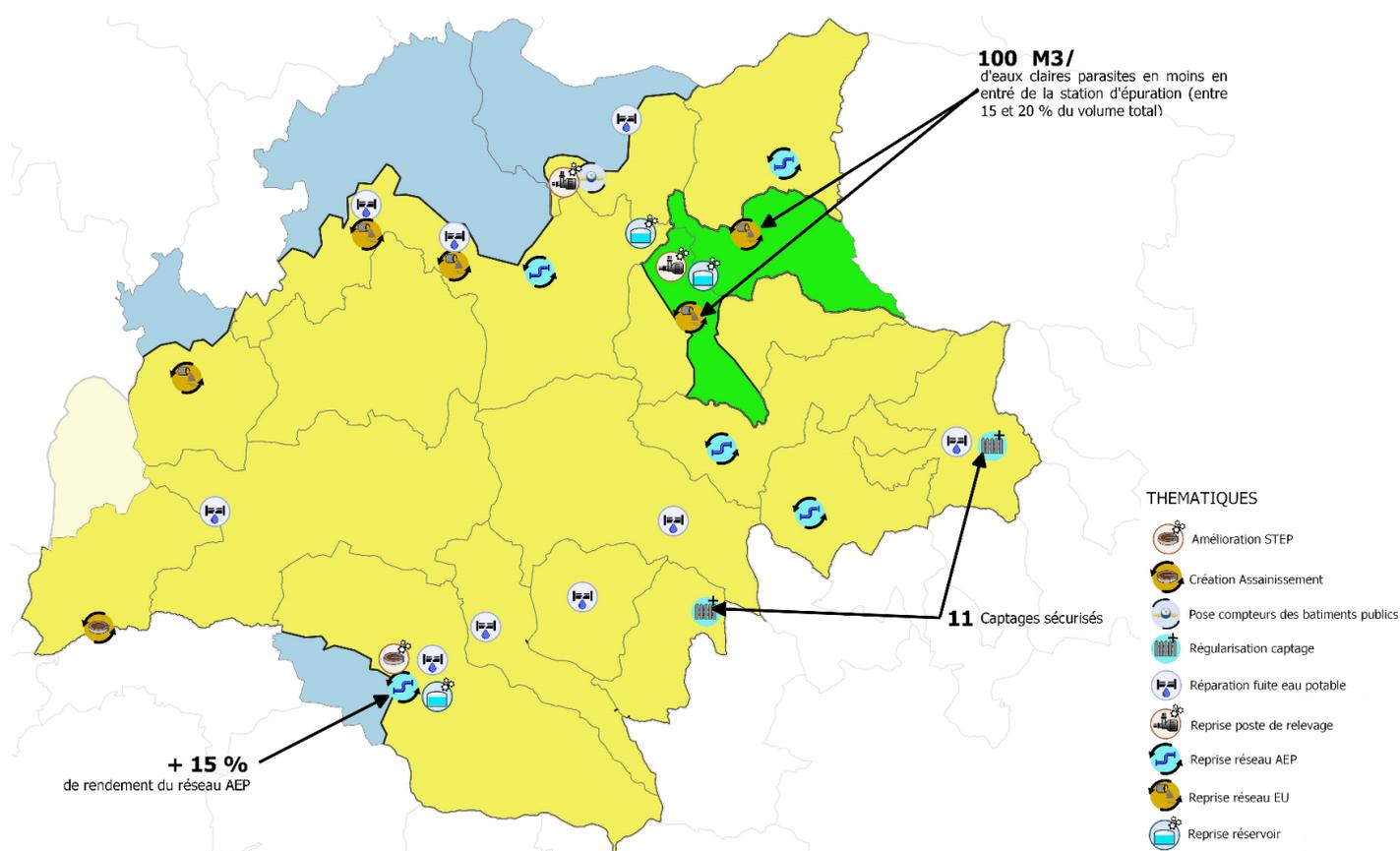
Reprise des captages de Rousses et Cassagnas

La Communauté de communes a terminé la plupart des travaux initiés par les communes avec notamment :

- La régularisation des captages de Rousses
- La régularisation des captages de Cassagnas
- Les travaux ponctuels d'eau et d'assainissement sur Ispagnac

Pour lui permettre de mieux suivre le fonctionnement de ces réseaux, le service Eau et Assainissement a également initié certains investissements, tels que :

- La sectorisation de l'alimentation en eau sur Vébron
- La mise en place de télésurveillance sur le réservoir de Saint Laurent de Trèves
- Le renouvellement de réseau de la rue du Pont de mars à Meyrueis



Bilan des investissements phares sur le territoire en 2021

En ce qui concerne la régularisation administrative, deux grands dossiers ont été réalisés à savoir :

- La mise en place du règlement de service, document obligatoire pour tout gestionnaire d'eau potable et d'assainissement qui permet de définir contractuellement la relation entre l'abonné et le service.
- Le transfert des ouvrages communaux dans le giron communautaire et l'amortissement qui en découle. Sachant que l'amortissement n'était pas toujours mis en place dans les anciens services, ce transfert a eu un impact non négligeable pour le budget Eau et Assainissement et a notamment nécessité l'harmonisation des durées d'amortissements.

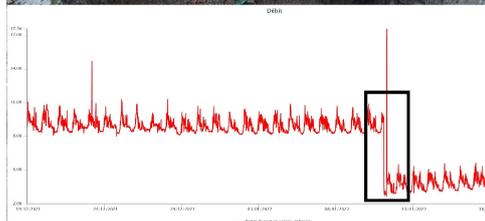


Bien que déjà équipé de matériels de recherche de fuite, au vu des rendements des réseaux du territoire (<50%) le service Eau et Assainissement s'est doté d'équipements pour améliorer sa connaissance et la détection des fuites via des outils d'informations géographiques pour le terrain et des loggers de bruit pour sectoriser rapidement les fuites.

Ainsi, grâce à la réparation de fuites, le rendement du réseau d'eau potable de Meyrueis de 40 % en 2020 a été augmenté de +15% en 2021 réduisant ainsi le prélèvement sur le débit réservé de la Brèze et du Béthuson.



Campagne de recherche de fuite via les loggers de bruit



Réparation d'une fuite sur St Enemie et impact sur le volume prélevé sur la ressource.

Comparaison du fonctionnement Eau et Assainissement 2020-2021

	2020	2021
Volume prélevé (m ³ /an)	762 670	761 681
Volume acheté à d'autres services (m ³ /an)	15 654	12 303
Volume vendu à d'autres services (m ³ /an)	0	0
Volume facturé (m ³ /an)	330 686	328 185
Autres volumes (m ³ /an)	28 861	31735
Rendement réseau	46,50 %	46,20 %

Le service Eau et Assainissement a réalisé un important travail de communication concernant le lancement de la convergence tarifaire via le journal communautaire, mais également au contact des usagers lors d'une réunion publique à Ispagnac notamment.



Géoréférencement du réseau AEP sur Meyrueis

De plus, pour améliorer la connaissance de son patrimoine (notamment ses 400 km de réseau d'eau potable) et faciliter l'intervention des agents techniques, le service Eau et Assainissement s'est équipé de tablettes de chantier avec un logiciel de géoréférencement permettant de se situer sur le réseau mais également de remonter des éléments du terrain (réparation de fuites, travaux réalisés, caractéristiques des ouvrages) pour améliorer le fonctionnement du service et pour donner des éléments de décision aux conseillers communautaires.



Réparation de fuite sur Cans et Cévennes

